

Fausse joie : les arrêtés du 29 décembre 2018 « portant cessation de fonctions à la présidence de la République » !

écrit par Maxime | 3 janvier 2019



Les lecteurs habituels du Journal officiel auront eu, ce 3 janvier 2019, soit une peur bleue, soit une fausse joie, selon qu'ils auront porté Macron au pouvoir (donc y compris les partisans de Mélenchon, Fillon, Hamon, tous les « on » ayant refusé de soutenir Marine Le Pen) ou qu'ils rêvent de le voir déguer.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichJO.do?idJO=JORFCONT000037934535>

Les deux premières entrées du JO publient en effet deux arrêtés d'Emmanuel Macron:

texte n° 1 : arrêté du 29 décembre 2018 portant cessation de fonctions et nomination

à la présidence de la République.

« Le Président de la République,

Vu l'arrêté du 15 mai 2017 relatif à la composition du cabinet du Président de la République ;

Vu l'arrêté du 18 septembre 2017 relatif à la composition du cabinet du Président de la République,

Arrête : Article 1 Il est mis fin aux fonctions de Mme Ahlem Gharbi, conseillère technique Afrique du Nord et Moyen-Orient à compter du 7 janvier 2019.

Article 2 Mme Marie Philippe est nommée conseillère technique Afrique du Nord et Moyen-Orient à compter du 7 janvier 2019 ».

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037934538&dateTexte=&categorieLien=id>

texte n° 2 : arrêté du 29 décembre 2018 portant cessation de fonctions à la présidence de la République : « Il est mis fin aux fonctions de Mme Barbara Frugier, conseillère communication internationale, à compter du 1er janvier 2019 ».

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=A2134219833C8B11C1E9DB980343DF37.tplgfr21s_2?cidTexte=JORFTEXT000037934542&dateTexte=&oldAction=rechJ0&categorieLien=id&idJ0=JORFCONT000037934535

A vrai dire, seul le second texte laissait un véritable espoir de démission de Macron au regard de son intitulé car il serait contraire à la Constitution que le président désigne son successeur dans un arrêté : **une démission en catimini, la queue** (la sienne, bien sûr) **entre les pattes, comme une bonne résolution pour 2019... Il n'est pas interdit de rêver ?**

Malgré la déception portant sur le fait que Macron ne démissionne pas en faisant publier ces arrêtés, ils sont révélateurs d'une crise de la présidence actuelle.

Le limogeage de ladite Frugier, présentée comme une fidèle de Macron, était déjà annoncé depuis le mois de septembre...

https://www.lemonde.fr/emmanuel-macron/article/2018/09/14/emmanuel-macron-bouscule-le-casting-de-son-storytelling_5354900_5008430.html

Changement de communication internationale ? Qu'est-ce à dire ? Macron va-t-il basculer radicalement dans l'antitrumpisme, alors qu'on le voyait courtiser le président américain dans la première partie de son mandat ?

Ou bien faut-il voir simplement dans ce départ le signe d'une promotion d' « un » Benalla ?

En effet, si Frugier, fidèle parmi les fidèles, n'est pas remplacée, qui va se charger de l'organisation de la communication internationale ? Un homme de l'ombre, sans fonction officielle mais rouage essentiel du pouvoir ?

<https://www.ladepeche.fr/article/2018/10/01/2879541-aux-antilles-la-nouvelle-communication-d-emmanuel-macron.html>

Ou bien le « super-président », puisant dans son importante réserve d'orgueil, considère-t-il qu'il est apte à s'auto-conseiller ?

Ces arrêtés *a priori* d'une importance dérisoire sont peut-être plus révélateurs qu'on pourrait le croire de prime abord.

En effet, l'article de « la Dépêche » expliquait en octobre 2018, à rebours des annonces de démission de Frugier dans « le Monde » de septembre, que le rôle de cette dernière serait développé : « *le maladroit porte-parole de l'Elysée Bruno Roger-Petit est écarté. Enfin, la nouvelle cellule communication va plancher sur la meilleure façon de rendre compte de l'action du président, notamment celle à l'international qui impacte forcément son image sur la scène nationale. La conseillère en communication internationale Barbara Frugier, qui accompagne Macron depuis Bercy, devrait*

voir son rôle s'amplifier selon Le Figaro ».

Alors ces conseillers limogés ne seraient-ils pas que des fusibles de Macron ? Virés par lui en raison d'un déni de réalité face à l'échec bien amorcé de son quinquennat et une crise du pouvoir politique telle qu'il n'est pas sûr qu'il passe le cap des deux ans de présidence ?

Auraient-ils émis des critiques par rapport au rôle de Benalla, notamment ? Se seraient-ils désolidarisés de sa politique pro-islam s'agissant notamment du conseiller Afrique du Nord/Moyen Orient ?

Ahlem Gharbi est en effet présentée comme une femme émancipée et très affirmée, qui semblait croire en la possibilité pour les pays musulmans de se réformer. Aurait-elle déchanté et jeté l'éponge ?

<https://www.jeuneafrique.com/mag/448697/politique/ahlem-gharbi-nouvelle-conseillere-lafrique-nord-moyen-orient-a-lelysee/>

Quant à Marie Philippe, il est difficile d'avoir des informations à son sujet. Au-delà des homonymies nombreuses qui compliquent la recherche, il semble que ce ne soit pas une personnalité aussi marquante que son prédécesseur. Elle aurait représenté la France auprès de l'ONU... tout un programme quand on sait quelles sont les dernières initiatives de l'ONU à propos de l'islam !

<https://onu.delegfrance.org/L-equipe-de-la-Mission>

<http://resistancerepublicaine.com/2018/12/08/lonu-a-decide-que-la-france-accueillerait-7-millions-de-migrants-dici-2025-grace-au-pacte-de-marrakech/>

<http://resistancerepublicaine.com/2018/10/24/christine-tasin-sur-sputnik-interdiction-du-niqab-cela-ne-regarde-pas-lonu/>

<http://resistancerepublicaine.com/2018/09/23/lonu-accuse-populistes-nationalistes-et-autres-lepreux-de-la-responsabilite-des-crimes-de-lislam/>

<http://resistancerepublicaine.com/2018/09/08/baby-loup-la-cour-de-cassation-prete-a-revoir-ses-positions-sur-le-voile-pour-complaire-a-lonu/>

Marie Philippe sera-t-elle une femme de paille ou son rôle sera-t-il essentiel ? Il n'est pas indifférent de constater qu'il s'agit de conseiller Macron dans ses rapports avec les pays qui sont sans doute les plus chers à son cœur, les pays musulmans : ceux du Moyen-Orient et Afrique du Nord.

Conclusion : on peut penser que ces deux arrêtés *a priori* insignifiants en disent long sur la volonté de Macron de prendre un cap résolument « anti-populiste », pro-islam et anti-Trump pour les élections européennes. Les tentatives de séduire Trump afin de mieux gagner l'estime de la droite française semblent appartenir au passé. De plus, en se dispensant du conseil d'une femme issue du monde arabe présentée comme assurée voire « garçonne » y compris face à Mohamed VI, partisane de révolutions promouvant les droits de l'homme dans les pays d'islam, pour recourir à un profil semble-t-il plus discret, effacé, mais appartenant à la sphère de l'ONU, **Macron envoie un signal fort : ne pas contrarier les pays musulmans sera au cœur de sa politique à venir.**

Face à de telles perspectives, peut-on espérer que les lecteurs bien intentionnés de Résistance républicaine (puisque l'on sait qu'ils ne sont pas les seuls à parcourir le site...), les contributeurs et responsables du site, au premier rang desquels notre chère Christine Tasin passent une bonne

année 2019 ? C'est en tous cas tout ce que je leur souhaite.
Un troisième arrêté mettant fin aux fonctions présidentielles
du signataire de ce dernier y contribuerait sûrement
largement...